

# Pourvu que Macron ne commémore pas le 19 mars 1962 pour plaire à Tebboune...

écrit par Manuel Gomez | 14 mars 2024



Je veux espérer que le Président Macron ne prendra pas la décision de commémorer le 19 mars 1962, comme le fit en son temps François Hollande, et cela pour plaire au Président Algérien Tebboune qui nous rendra visite, paraît-il, en septembre ou octobre.

**Le 19 mars 1962 et les « Accords d'Evian » ne peuvent être considérés comme la fin de la guerre d'Algérie mais uniquement comme « le cessez-le-feu » de notre côté, et non pas de celui de nos ennemis, le FLN et l'ALN qui, eux, ont poursuivi les enlèvements, les exécutions, les assassinats de civils innocents et de jeunes militaires, alors que nos forces armées restaient « l'arme au pied ».**

**Et surtout si ces commémorations sont proposées sous les conseils de ce soi-disant historien, Benjamin Stora.**

Cette année la France pourrait à la rigueur fêter le 62<sup>e</sup> anniversaire de « la fin de la guerre d'Algérie » mais non pas de « l'indépendance de l'Algérie », laissons ce souvenir aux Algériens, il ne nous concerne pas !

Il y aurait, paraît-il, un « dossier mémoriel » qui causerait bien des soucis au président de la République, Emmanuel Macron, et à son gouvernement. Qu'on le rassure, qu'on les rassure « On s'en bat les « lucioles » de vos repentances mémorielles.

Après la méprisante « gémissement » d'Emmanuel Macron, lors de sa déclaration « La colonisation fut un crime contre l'humanité », le président a beaucoup à se faire pardonner, bien que, en ce qui me concerne « il n'aura jamais « mon pardon » car, **depuis son élection, lui et les siens n'ont jamais cessé de donner des gages de repentance aux Algériens :**

\*La responsabilité de l'armée française dans la **mort du militant communiste Maurice Audin**, complice de nos ennemis

et traître à sa patrie.

\*Les crimes inexcusables, comme lors de **la manifestation du 17 octobre 1961**, ce « mensonge d'Etat », cette mascarade organisée de toutes pièces par le Parti Communiste en accord avec le FLN.

Jamais un mot, une seule parole, pour honorer les dizaines de milliers de victimes du FLN et de l'ALN depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1954 et jusqu'en juillet 1962.

Nous n'attendons, ni ne souhaitons, aucune reconnaissance de l'Etat actuel, ni des précédents d'ailleurs. Le « conflit des mémoires » est le cadet de nos soucis.

Nous savons qui furent les responsables de cette première « fracture » entre la métropole et les départements d'Algérie, concernant l'envoi des « Appelés » du contingent afin de « défendre ces colons milliardaires » : Guy Mollet et son gouvernement socialiste.

Nous savons la responsabilité de la France de l'époque concernant la **fusillade du 26 mars 1962**, rue d'Isly à Alger, ordonnée par le ministre de l'Intérieur Christian Fouchet, sur ordre de De Gaulle.

Nous savons la responsabilité de la France de l'époque concernant le **« massacre des innocents »** dans les semaines qui ont précédé et suivi ce 19 mars et jusqu'au 5 juillet 1962 à Oran et le déshonneur de l'armée française « aveugle et invisible » par ordre du général Katz et du chef de l'Etat !

**Vos « repentances mémorielles » vous pouvez les ranger « Où je pense », monsieur le président et messieurs les ministres, nous n'en n'avons que faire.**

\*Le président Abdelmajib Tebboune réclame à notre pays les « souvenirs » que nous avons conservé de l'émir Abd el-Kader.

Ne serait-il pas souhaitable de lui rappeler que ce patriote algérien a découvert la France, après sa défaite, et l'a adoptée jusqu'à la servir et cela comme la majorité des millions d'Algériens qui ont fui l'Algérie (et sa République populaire mais certes pas démocratique) ces dernières décennies. !

**Manuel Gomez**